MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 110 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.
78 95 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

21 Janvier 1986 N° de série continue 112 Bulletin n° 2

UNE BONNE PROPHYLAXIE :
UN ATOUT DE POIDS POUR BIEN ENGAGER LA SAISON

TRAITEMENTS D'HIVER	: un complément à la prophylaxie
POIRIER - Psylles	: attendez encore

TRAITEMENTS D'HIVER

Ils constituent un complément de la prophylaxie mais ne sont pas indispensables chaque année. Le tableau p. 2 résume les principaux usages.
Il s'agit de profiter du repos végétatif pour utiliser un produit agressif.

PRODUITS UTILISABLES : 6 GRANDES FAMILLES

- Arsénite de soude : PRODALUMMOL double ; PYRALES CA R et RS ; PYRALUMMOL 2000. Produit extrêmement dangereux utilisable uniquement sur ESCA et EXCORIOSE DE LA VIGNE : protégez-vous et traitez par temps doux en l'absence de vent, 10 jours au moins après la taille et 15 à 20 jours au moins avant le débourrement. Pour économiser du produit laissez la lance ou un appareil équipé d'un système à récupération de la bouillie.
  Pour l'EXCORIOSE, le traitement sera effectué dès que possible.
  Pour l'ESCA, traitez toutes les vignes où vous avez décelé des symptômes cet été. La lutte sera poursuivie sur 2 ou 3 ans. Traitez préventivement les vignes ou des plaies importantes ont été effectuées.
- Huiles de pétrole : OLICIN ; PEST OIL 7 ; OVIPRON : EUPHYTANE.
- Huiles d'Anthracène : en mélange avec colorant nitré seulement : nettement plus phytotoxique que les huiles de pétrole mais plus décapantes.
- Huiles jaunes : DNOC + huile minérale
  . DNOC + HUILE D'ANTHRACENE : VERALINE 3 FLUIDE ; ELGETIVER activé ; traitement d'hiver UMUPRO
  . DNOC + HUILE DE PETROLE : DYTROL 50, SEPPIC Verger, NITRO-MOP, DINITROL 3, SOVION traitement d'hiver
  . DNOC + HUILE D'ANTHRACENE + HUILE DE PETROLE : SEPPIC Vigne
- Colorants nitrés (DNOC sans huile) : BONITROL crème ; JACKYL S ; TRIFRINA ; NITRUGEC ; SANDOLINE A fluide ; NITRICIDE 50 ; TECHN'OCOLOR : attention à la phytotoxicité sur pêcher. Prudence en particulier sur Merril et nectarines.
- Oléoparathions : nombreuses spécialités.

DOSES : conformez-vous aux préconisations du fabricant.
Les colorants nitrés s'emploient généralement à 600 g de DNOC/hl.
Attention aux dosages parfois moindres sur arbres fruitiers à noyau.

PRECAUTIONS :
. Evitez les traitements d'hiver sur jeunes plantations
. Traitez durant le repos complet ou en fin de repos végétatif
. Choisissez une période de temps doux et calme sans vent, ni gelée
. La bouillie doit ruisseler sur la totalité des rameaux
. Choisissez votre produit en fonction du but recherché en vous aidant du tableau ci-après
. Lisez attentivement les préconisations du fabricant

Imprimerie de la Région RHONE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P246

PRINCIPAUX USAGES DES TRAITEMENTS D'HIVER

AF : arbres fruitiers - V : vigne

BUTS VISES	INTERET du traitement d'hiver	PRODUITS utilisables	REMARQUES
mousses et lichens	OUI : si plantations envahies	Huile d'anthracène Huile de pétrole Huile jaune	en entretien : 1 traitement tous les 3 ou 4 ans
ESCA (V)	OUI : seule possibilité de lutte chimique	Arsénite de soude	1250 g ma/hl ATTENTION : produit extrêmement dangereux
EXCORIOSE (V)	oui : mais une lutte en végétation est aussi possible	Arsénite de soude	625 g ma/hl
autres maladies (AF, V)	nul ou limité		
Pucerons (AF) (oeufs)	OUI : pour le Myzus et le Puceron farineux du pêcher nul ou limité pour les autres pucerons	Colorant nitré	Traitement non indispensable, car une lutte en saison est possible
PSYLLES DU POIRIER	OUI : traitement de base	mélange Huile jaune + colorant nitré ou colorant nitré seul	à la date précisée d'après la maturation des femelles 600 g DNOC/hl
Acariens rouges (AF,V) Acariens jaunes (AF,V) Acariose (V) Erinose (V)	limité nul OUI OUI	Colorant nitré Huile jaune ou oléoparathion Huile jaune	oui, si dépôts d'oeufs très abondants les soufrages en végétation sont également efficaces
Chenilles (AF, V)	nul ou limité		
COCHENILLES Cochenilles (V)) Cochenille du mûrier) (AF, cassis)) Pou de San José (AF))	OUI OUI : traitement de base	Huile jaune ou oléoparathion	
Cochenille rouge du poirier (AF)	OUI : 2 traitements base de la lutte	1er colorant nitré 2e oléoparathion	lors du prochain redoux 2 à 3 semaines après (stade B)

POIRIER

PSYLLES - la maturation des femelles progresse, mais attendez encore.